سورة المرسلات

77 - SOURATE DES LIVRES RÉVÉLÉS

(ou: LES ENVOYÉS)

50 versets

Révélée à La Mecque à l'exception du verset 48 révélé à Médine

Révélée à la suite de la sourate de la Médisance

Abdullah Ben Mas'oud rapporte: «Etant avec le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dans une grotte à Mina, il reçut la révélation de la sourate «Al-Moursalate». Il me la récita et je la recueillis de sa bouche. Sa bouche était encore frémissante de ses versets quand un serpent s'élança sur nous. Il nous dit: «Tuez-le». Nous nous précipitâmes pour le tuer mais il put s'enfuir. Il nous dit alors: «Il est épargné de votre mal que vous vouliez lui faire comme vous êtes épargnés de sa nuisance» ***(Rapporté par Boukhari)***.

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

وَٱلْمُرْسَلَٰتِ عُرْفًا (١) فَٱلْعَٰصِفَٰتِ عَصْفًا (٢) وَٱلنَّٰشِرَٰتِ نَشْرًا (٣) فَٱلْفَٰرِقَٰتِ فَرْقًا
(٤) فَٱلْمُلْقِيَٰتِ ذِكْرًا (٥) عُذْرًا أَوْ نُذْرًا (٦) إِنَّمَا تُوعَدُونَ لَوَٰقِعٌ (٧) فَإِذَا
ٱلنُّجُومُ طُمِسَتْ (٨) وَإِذَا ٱلسَّمَآءُ فُرِجَتْ (٩) وَإِذَا ٱلْجِبَالُ نُسِفَتْ (١٠) وَإِذَا
ٱلرُّسُلُ أُقِّتَتْ (١١) لِأَيِّ يَوْمٍ أُجِّلَتْ (١٢) لِيَوْمِ ٱلْفَصْلِ (١٣) وَمَآ أَدْرَىٰكَ مَا يَوْمُ

ٱلْفَصْلِ ﴿١٤﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٥﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

wa-l-mursalâti ʻurfan (1) fal ʻâṣifâti ʻaṣfan (2) wa-n-nâširâti našran (3) fa-l-fâriqâti farqan (4) fa-l-mulqiyâti ḏikran (5) ʻuḏran ʼaw nuḏran (6) ʼ-innamâ tuʻadûna lawaqiʻun (7) fa ʼiḏâ-n-nujumu ṭumisat (8) wa ʼiḏâ-s-samâʼu furijat (9) wa ʼiḏâ-l-jibâlu nusifat (10) wa ʼiḏâ-r-rusulu ʼuqqitat (11) li ʼayyi yawmin ʼujjilat (12) li-yawmi-l-faṣli (13) wamâ ʼadrâka mâ yawmu-l-faṣli (14) waylun yawmaʼiḏin lil-mukaḏḏibîna (15).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

~~J'en jure~~ Par les révélations successives, (1) par les menaces qu'elles ont annoncées, (2) par les régénérations qu'elles ont accomplies, (3) par les distinctions qu'elles ont faites, (4) par les enseignements qu'elles ont apportés, (5) que ce soient des tolérances ou des prescriptions, (6) que l'échéance fixée arrivera. (7) Voici que les éoitles ont perdu leur éclat, (8) que le ciel s'est entrouvert. (9) que les montagnes ont volé en poussière, (10) et que les Prophètes ont été convoqués.. (11) Pour quel jour l'ont-ils été? (12) pour le jour de la décision souveraine. (13) Qui pourra te décrire le jour de la décision souveraine? (14) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (15).

Le terme arabe: «المرسلات» traduit dans le verset en «révélations successives», on lui a donné plusieurs sens:

- «Ce sont les anges comme ont avancé Masrouq, As-Souddy et d'autres.

- D'après Abou Saleh, il s'agit des Prophètes.

- Selon Ibn Mass'oud, ils sont les vents.

Ibn Jarir, quant à lui, a dit: «Certains ont dit que les «Moursalates» sont les anges qui se succèdent l'un après l'autre pour former une ligne semblable à la crête du coq, et d'autres ont répondu qu'il s'agit du vent quand il souffle peu à peu? Je précise qu'ils sont les vents». Mais il n'a pas donné son avis quant à «An-Nachirates الناشرات» et «Al-'Asifates العاصفات». Abou Saleh affirme que les Nachirates sont la pluie et les 'Asifates sont le vent quand il souffle. Et

l'auteur de conclure: Les Nachirates sont le vent qui répand les nuages au ciel comme Dieu l'ordonne.

Les «Fariqates الفارقات» sont les anges qui descendent du ciel sous l'ordre de Dieu pour séparer entre la vérité et l'erreur, entre la bonne direction et l'égarement, entre le licite et l'illicite, en révélant aux Prophètes les enseignements afin que les hommes en profitent et soient avertis qu'ils subiront le châtiment céleste s'ils enfreignent ces enseignments.

«Que l'échéance fixée arrivera». Tel est l'objet du serment. Ce qu'on vous a promis, ô hommes, et ce dont vous êtes menacés comme: L'Heure Suprême, le soufflement dans la trompette, la sortie des hommes de leurs tombeaux et le rassemblement des hommes du premier au dernier, la rétribution selon les œuvres, tout cela va sûrement venir.

Ce jour-là les étoiles seront effacées perdant leur éclat, le ciel s'entrouvrira et se fendra de sorte que ses extrémités seront sans bornes, les montagnes seront pulvérisées et dispersées et les Prophètes seront convoqués après leur résurrection pour témoigner contre leurs peuples. **«Pour quel jour l'ont-ils été?»** pour le jour de la décision souveraine où seront séparés les fidèles des infidèles. Et vous hommes: **«Soyez persuadés qu'Allah réalisera les prédictions de Ses prophètes. Car Allah est puissant et terrible dans l répression»** [Coran XIV, 47]. Malheur, ce jour-là à ceux qui crient au mensonge.

أَلَمْ نُهْلِكِ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٦﴾ ثُمَّ نُتْبِعُهُمُ ٱلْآخِرِينَ ﴿١٧﴾ كَذَٰلِكَ نَفْعَلُ بِٱلْمُجْرِمِينَ
﴿١٨﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿١٩﴾ أَلَمْ نَخْلُقكُّم مِّن مَّآءٍ مَّهِينٍ ﴿٢٠﴾ فَجَعَلْنَٰهُ فِى قَرَارٍ
مَّكِينٍ ﴿٢١﴾ إِلَىٰ قَدَرٍ مَّعْلُومٍ ﴿٢٢﴾ فَقَدَرْنَا فَنِعْمَ ٱلْقَٰدِرُونَ ﴿٢٣﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ
﴿٢٤﴾ أَلَمْ نَجْعَلِ ٱلْأَرْضَ كِفَاتًا ﴿٢٥﴾ أَحْيَآءً وَأَمْوَٰتًا ﴿٢٦﴾ وَجَعَلْنَا فِيهَا رَوَٰسِىَ
شَٰمِخَٰتٍ وَأَسْقَيْنَٰكُم مَّآءً فُرَاتًا ﴿٢٧﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٢٨﴾

'alam nuhliki-l-'awwalîna (16) ṯumma nutbi'uhumu-l-'âḫirîna (17) kaḏ âlika naf'alu bil-mujrimîna (18) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna

(19) 'alam naḫluqkum mim mâ'im-mahînin (20) faja'alnâhu fî qararim makînin (21) 'ilâ qadarim ma'lûmin (22) faqadarnâ fa ni'ma-l-qâdirûna (23) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (24) 'alam naj'ali-l-'arḍa kifâtan (25) 'aḥyâ'an wa 'amwâtan (26) wa ja'alnâ fîhâ rawâsiya šâmihâtin wa 'asqaynâqum mâ'an furâtan (27) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (28).

N'avons-nous pas déjà exterminé des peuples dans le passé? (16) A plus forte raison, pouvons-nous exterminer ceux qui leur ont succédé? (17) C'est ainsi que nous nous comportons avec les méchants. (18) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (19) Ne vous avons-nous pas créés d'une vulgaire goutte d'eau? (20) que nous avons déposé dans une matrice bien close (21) pendant un certain temps. (22) Nous avons tout prévu. Quelle puissance est la nôtre!. (23) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (24) N'avons-nous pas conçu une terre assez vaste pour contenir (25) à la fois les vivants et les morts?. (26) Nous l'avons pourvue de montagnes élevées et nous vous avons donné comme boisson une eau limpide. (27) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (28).

Dieu fait connaître aux hommes qu'il a anéanti les générations passées qui ont traité leurs Prophètes de menteurs et renié ce qu'ils leur ont apporté comme messages, ainsi d'autres générations qui leur ont succédé. C'est de cette façon qu'il fera des négateurs. Puis Il rappelle aux hommes la faiblesse de leur création par rapport à Sa puissance, en montrant qu'ils sont créés à partir d'une goutte d'eau vile et vulgaire. Nous avons mentionné auparavant le hadith rapporté par l'imam Ahmed, en commentant la sourate Ya.Sin, où il est dit: «O fils d'Adam, Me rends-tu à l'impuissance alors que Je t'ai-créé d'une goutte comme celle-ci?».

Dieu a placé cette goutte dans un réceptacle solide qui est l'utérus de la femme pour une période déterminée qui varie entre six et neuf mois. **«Nous avons tout prévu. Quelle puissance est la nôtre».**

Dieu a fait de la terre un lieu pour contenir les hommes vivants et morts: Les premiers qui vivent à sa surface et les derniers ensevelis dans ses entrailles. Il y a placé des hautes montagnes pour la stabiliser et afin qu'elle ne brancle pas. Il leur a donné à boire de l'eau douce et agréable soit celle de la pluie soit celle des sources qu'il a

fait jaillir de la terre. Et Dieu de menacer toujours: «**Malheur, ce jour-là, aux incrédules**» qui crient au mensonge et renient tous ces signes qui dénotent et la puissance et la grandeur de Dieu.

ٱنطَلِقُوٓاْ إِلَىٰ مَا كُنتُم بِهِۦ تُكَذِّبُونَ (٢٩) ٱنطَلِقُوٓاْ إِلَىٰ ظِلّٖ ذِي ثَلَٰثِ شُعَبٖ (٣٠)
لَّا ظَلِيلٖ وَلَا يُغۡنِي مِنَ ٱللَّهَبِ (٣١) إِنَّهَا تَرۡمِي بِشَرَرٖ كَٱلۡقَصۡرِ (٣٢) كَأَنَّهُۥ
جِمَٰلَتٞ صُفۡرٞ (٣٣) وَيۡلٞ يَوۡمَئِذٖ لِّلۡمُكَذِّبِينَ (٣٤) هَٰذَا يَوۡمُ لَا يَنطِقُونَ (٣٥) وَلَا
يُؤۡذَنُ لَهُمۡ فَيَعۡتَذِرُونَ (٣٦) وَيۡلٞ يَوۡمَئِذٖ لِّلۡمُكَذِّبِينَ (٣٧) هَٰذَا يَوۡمُ ٱلۡفَصۡلِۖ جَمَعۡنَٰكُمۡ
وَٱلۡأَوَّلِينَ (٣٨) فَإِن كَانَ لَكُمۡ كَيۡدٞ فَكِيدُونِ (٣٩) وَيۡلٞ يَوۡمَئِذٖ لِّلۡمُكَذِّبِينَ (٤٠)

'nṭaliqû 'ilâ ma kuntum bihî tukaḏḏibûna (29) 'nṭaliqû 'ilâ ẓillan ḏi ṯalâṯi šu'abin (30) lâ ẓalîlin walâ yuġnî mina-l-lahabi (31) 'innahâ tarmi bišararin kal-qaṣri (32) ka'annahu jimâlâtun ṣufrun (33) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (34) hâḏâ yawmu lâ yanṭiqûna (35) walâ yu'ḏanu lahum faya'taḏirûna (36) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (37) hâḏâ yawmu-l-faṣli jama'nâkum wa-l-'awwalîna (38) fa 'in kâna lakum kaydun fakîdûni (39) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (40).

Allez du supplice que vous avez traité de mensonge. (29). Allez vous abriter sous la fumée qui se disperse en trois colonnes, (30) qui ne procure aucune ombre et ne protège pas contre la chaleur. (31) Elle projette des étincelles grandes comme des tours (32) qui ressemblent à des chameaux couleur de souffre. (33) Malheur, ce jour là, aux incrédules. (34) Ce jour-là les hommes seront muets de terreur. (35) Leurs excuses ne seront pas admises. (36) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (37) Ce sera le jour du règlement de comptes. Nous vous rassemblerons, ainsi que tous ceux qui vous ont précédés. (38) Si vous avez quelque moyen de vous échapper, échappez-vous. (39) Malheur, ce jour-là, aux incréduls. (40).

Aux négateurs qui ont renié le jour du jugement Dieu dira: «**Allez au supplice que vous avez traité de mensonge**» pour rencontrer un feu ardent dont les flammes sont si hautes et la fumée épaisse qui produit une certaine ombre mais qui ne vous servira à rien contre les flammes et l'ardeur du feu. Celui-ci projette des étincelles comme des tours,

comme l'a interprété Ibn Mass'oud, ou, d'après Ibn Abbas et Moujahed, comme des troncs d'arbres, ou enfin comme des chameaux noirs selon Ibn Jarir. **«Malheur, ce jour-là, aux incrédules»** où ils ne seront plus autorisés à parler ni à avancer des excuses car tout argument sera une évidence contre eux. Dieu décrit cette situation ce jour-là dans plusieurs endroits du Coran pour montrer ses affres.

«Ce sera le jour du règlement des comptes. Nous vous rassemblerons, ainsi que tous ceux qui vous ont précédés» où ils seront tenus sur un même tertre, seront vus de tous les hommes et le crieur les fera tous entendre. **«Si vous avez quelque moyen de vous échapper, échappez-vous»** mais vous serez incapables même si vous avez un stratagème à utiliser contre ma décision, car vous êtes tous maintenant sous mon pouvoir et vous ne pourrez plus y échapper. Ce jour-là, comme il est dit dans un hadith: «Nul ne sera sauvé soit-il un tyran opiniâtre ou un démon rebelle».

إِنَّ الْمُتَّقِينَ فِي ظِلَالٍ وَعُيُونٍ ﴿٤١﴾ وَفَوَاكِهَ مِمَّا يَشْتَهُونَ ﴿٤٢﴾ كُلُوا وَاشْرَبُوا هَنِيئًا
بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٤٣﴾ إِنَّا كَذَٰلِكَ نَجْزِي الْمُحْسِنِينَ ﴿٤٤﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ
﴿٤٥﴾ كُلُوا وَتَمَتَّعُوا قَلِيلًا إِنَّكُم مُّجْرِمُونَ ﴿٤٦﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٤٧﴾ وَإِذَا
قِيلَ لَهُمُ ارْكَعُوا لَا يَرْكَعُونَ ﴿٤٨﴾ وَيْلٌ يَوْمَئِذٍ لِّلْمُكَذِّبِينَ ﴿٤٩﴾ فَبِأَيِّ حَدِيثٍ بَعْدَهُ
يُؤْمِنُونَ ﴿٥٠﴾

'inna-l-muttaqîna fî ẓilâlin wa 'uyûnin (41) wa fawakiha mimâ yaštahûna (42) kulû wa-šrabû hanî'an bimâ kuntum ta'malûna (43) 'innâ kaḏâlika najzî-l-muḥsinîna (44) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (45) kulû wa tamatta'û qalîlan 'innakum mujrimûna (46) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (47) wa 'iḏâ qîla lahumu-r-ka'û la yarka'ûna (48) waylun yawma 'iḏin lil-mukaḏḏibîna (49) fa bi 'ayyi ḥadîḏm ba'dahû yu'minûna (50).

Les croyants vivront au milieu des ombrages et des sources.. (41) Ils mangeront leurs fruits préférés. (42) «Mangez et buvez en paix pour prix de vos œuvres», leur sera-t-il dit. (43) C'est ainsi que nous récompenserons

les hommes de bien. (44) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (45) «Mangez et jouissez durant votre vie éphémère, méchants que vous êtes». (46) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (47) Quand on leur dit: «Rendez hommage à Allah» ils s'y refusent. (48) Malheur, ce jour-là, aux incrédules. (49) A quelle parole croiront-ils, s'ils ne croient pas à celle-ci? (50).

A l'inverse des incrédules qui subiront le supplice du feu sous d'épaisses fumées puantes, les fidèles vivront dans de jardins et des sources d'eau où ils délecteront les fruits les plus savoureux à leur intention. Il leur sera dit: **«Mangez et buvez en paix pour prix de vos œuvres»** et c'est ainsi que Dieu récompensera les hommes de bien. Quant à vous incrédules vous n'aurez que le malheur, car vous avez renié ce jour. **«Mangez et jouissez durant votre vie éphémère»** cette vie qui a une durée très limitée par rapport à l'autre, vous n'êtes que des coupables qui seront amenés à l'Enfer. Dieu a dit d'eux: **«Nous les laissons se divertir un temps, puis nous leur infligerons un supplice atroce»** [Coran XXXI, 24]. **«Quand on leur dit: «rendez hommage à Allah»** et prosternez-vous devant lui en se soumettant à Lui et soyez avec ceux qui prient, ils s'enflent d'orgueil. **«A quelle parole croient-ils, s'ils ne croient pas à celle-ci?»** c'est à dire au Coran, comme Dieu a dit ailleurs: **«Quel langage convaincra les hommes s'ils seont insensibles à Allah et à ses preuves»** [Coran XLV, 6]. Après avoir lu ou récité ce dernier verset, on doit suivre la recommandation du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- et dire: «Je crois en Dieu et en tout ce qu'il a révélé».